


 LE présent Registre, contenant dix feuillets, cotés & paraphés, par premier & dernier, par Nous JEAN-ARMAND-NICOLAS COLLINET DE ROUGEBOURSE, Ecuier, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général au Bailliage & Siège Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté ce jourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *St. Julien* pendant l'Année mil sept cent quatre-vingt *un* & six semaines au plus tard, après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi du 7 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage, sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix livres d'aumône, & de saisie de son temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le *vingt-neuf* Décembre mil sept cent quatre-vingt *un*.

M. le Curé est prié de faire le relevé de son registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

Le 17 81 le bonte Jours sans public tant
 sans cette l'usage que dans celle de Charlemontay et
 celle de Vignery, familles celebres, dispensé de
 quatrieme degré de consanguinite accordée par
 M. l'abbé de Valence Vicaire general de ce diocèse
 et lettre de mariage visé de son curé, sousigné
 au lieu en cette ville de Fontaine Fontaine
 y ont donne par parents de presence au mariage
 Martin Braudouin Braudouin fils mineur de
 Jean Louis Braudouin et de Marie Constante
 de Cochin, et Marie Elizabeth Braudouin fille mineur
 de Jean Louis Braudouin et de Genevieve Jeanne Constante
 et ont ai donne a de Cochin Margite ou
 Genevieve de Jean Louis Braudouin frere de Jean
 Genevieve de Cochin son cousin, et de Cochin deatpau
 Jean Pierre Coustan, et Claude Thonnuis, veuf
 parisis et autres parents qui ont signé avec
 Marie Genevieve de Cochin qui a de Cochin de Cochin
 Louis de Cochin de Cochin Charles Theodor
 Jean Louis Braudouin Braudouin
 Genevieve de Cochin
 Nicolas de Cochin
 Claude Thonnuis Jeanne Constante
 Fontaine de Cochin de Cochin

Le 17 81 de Cochin Fontaine en nee de
 Legitime mariage et de Cochin acte
 baptisé par nous curé sousigné
 Marie Michelle fille de Claude Genevieve
 Mammouret et de Genevieve Genevieve, le parain
 Nicolas Michel Fontaine, La Maraine Marie
 Anne Vermeille qui ont signé avec nous
 Nicolas Michel Fontaine Marie Anne Sophie
 Fontaine Vermeille
 curé de Cochin

Le 17 81 Le 17 81 Fontaine en nee de Legitime mariage
 et de Cochin acte baptisé par nous curé
 sousigné Pierre Augustin fils de Augustin Baptiste
 et de Marie Anne Genevieve, le parain Jean
 Pierre Baptiste qui a signé, La maraine Marie
 Genevieve Laquelle qui a de Cochin de Cochin
 signé, Jean Pierre Baptiste Fontaine
 curé de Cochin

Le 17 81 Le 17 81 Fontaine en nee de Legitime mariage
 mari de Cochin acte baptisé par nous curé
 sousigné Pierre Augustin fils de Augustin Baptiste
 douze par nous notaire Louis de Cochin sousigné
 pour l'absence de M. le Curé, qui a de Cochin de Cochin
 de Cochin le mariage de Jean Pierre Baptiste Fontaine et de
 Marie Anne Vermeille par nous notaire Louis de Cochin

L'an 1781 le vingt-neuf avril est né de légitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous curé de Souffry Marie Marguerite fille de Jean Baptiste Brunot manouvrier et de Marie Jeanne Tavernier le parant Jean Baptiste Ferris et la marraine Marie Marguerite Tavernier qui ont déclaré le parant & signés

fontaine

curé de Souffry

L'an 1781 le vingt huit avril est décédé et le lendemain a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous curé souffry Marie Louise Durqui, âgé de cinquante ans sans autres enfants mineurs son sacrement de l'Épouse, femme de Jean Chalopin cad. inhumation a été faite par nous curé souffry Marie Louise Durqui son cousin qui ont signés

fontaine curé de Souffry

L'an 1781 le vingt mai est né de légitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous curé souffry Jean Louis fils de Louis Chabot et de Marie Marguerite deaux autochtone de Souffry le parant Jean Noel Sédou et la marraine autochtone Simonne Bourgeois qui ont signés

fontaine curé de Souffry

L'an 1781 le six mai est décédé et le lendemain a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous curé souffry Jean Baptiste Leprieu âgé de vingt un ans fils de Jean René Leprieu Moutier et de Marie Françoise Voffe de cette paroisse la parant de souffry et de Joseph Grand son oncle et autres parants qui ont signés



fontaine curé de Souffry

L'an 1781 le huit mai sans public tout dans cette église que celles de Parry de six de Parry de Couppier de six de six, fiancés, a été lue lettre de mariage rive de Souffry prêtre curé au quel a été fait consentement qu'on donne par parole se présent à leur mariage Jean Louis deaux Grouard fils de nous curé souffry Grouard manouvrier et de Marguerite Tourrel de la paroisse de Parry de six de six et Marguerite Louise Chalopin fille mineure d'Antoine Chalopin manouvrier et de Marie Louise Coustane Barlou de cette paroisse et tous ont donné la benediction mysticale en présence du pere de l'Épouse qui a déclaré les parants signés d'Antoine Peignier son oncle et de côté de l'Épouse d'Antoine Chalopin son père, de Jean Pierre Chalopin son oncle et autres qui ont signés

Grouard peignier Marie Louise Chalopin Antoine Chalopin curé de Souffry fleur fontaine curé de Souffry

L'an 1781 le quatorzième mai est né de légitime mariage et baptisé par nous curé Souffrené Marguerite Denise fille de Dominique Challelain menuisier et de Marie Jeanne Charles le parais coramaire Dragon qui a déclaré ne savoir le père et la mère Jeanne Marguerite Denise le père qui a signé Jeanne Marguerite Denise

Fontaine D. curé de St. Etienne

L'an 1781 le vingt six Juin bans publics, fiancés célèbres, letto de Marie, prêtre, Je Souffrené prêtre curé de ce lieu ai reçu le mutuel consentement qu'on donné par parole de present a leur mariage Jean Nicolas Boncu Jean fils mineur de Pierre Boncu, Esprit et de Elouise Chalopin, et Jeanne Marguerite Donia Leprieux fille mineure d'Antoine Leprieux Mameur et de Marie Genevieve Jeanne Marie Marotte tous de cette paroisse de leur a donné La benediction Nuptiale Inpresence de cité Dolléon Pierre Boncu son père et son père Antoine Boncu son frère, et de cité de Epouse d'Antoine Leprieux son père et de Jean Baptiste Leprieux son oncle et autres parons qui ont tous signé a ledy option de Epouse et de son père qui ont déclaré ne savoir signé, Jeanne Marguerite Denise Leprieux

Antoine Leprieux
Boncu Jean Francois Chalopin
Jean Baptiste Leprieux
Fontaine D. curé de St. Etienne

L'an 1781 le vingt six Juin est né de légitime mariage et baptisé par nous curé Souffrené Marguerite Denise fille de Dominique Challelain menuisier et de Marie Jeanne Charles le parais coramaire Dragon qui a déclaré ne savoir le père et la mère Jeanne Marguerite Denise le père qui a signé Jeanne Marguerite Denise

Fontaine D. curé de St. Etienne

L'an 1781 le deux Juillet bans publics, fiancés célèbres, letto de Marie, prêtre, Je Souffrené prêtre curé de ce lieu ai reçu le mutuel consentement qu'on donné par parole de present a leur mariage Alexia Jean Baptiste Charles fils mineur de Louis Marie Charles Mameur et de Marie Genevieve Baudouin Delapavie de Charmettes, et Marie Genevieve Vermeille, fille Mineure de Pierre Vermeille Mameur et de Marie Genevieve Justine Nantier de cette paroisse, et leur ai donné La benediction Nuptiale Inpresence de cité de Epouse son père et son père de Gilles Baudouin son et du côté de l'epouse de Pierre Vermeille son père, de Francois Nantier son oncle et autres qui ont signé a l'exception de l'epouse et du père de l'epouse qui ont déclaré ne savoir signé Charles Baudouin Vermeille Marie Digeard
J. Boncu D. curé de St. Etienne

L'an 1741 Le vingt Septième jour de légitime
 Mariage et le même jour a été baptisé par
 nous prêtre Grand Chapelain de l'Église
 Cathédrale de Meaux pour L'abbesse de M^{lle} de
 Charles François Sully fils de Charles Michel
 & Sully La Courneuve & de Marie Marguerite Guille
 de Meaux & parain pour
 François Sully La Marais & Marguerite Guille
 qui ont signé, approuvé Le Maire
 Marguerite Guille
 Le Maire

L'an 1741 Le deux Septembre est né de légitime
 Mariage et le même jour a été baptisé par nous
 Prêtre gardien du Cœur de la ville de Meaux
 pour l'abbesse de M^{lle} de Com pour Louis Auguste
 fils de Pierre Siquet municipal en cette paroisse et
 de Marie Louise l'Esque de la ville de Paris
 et la marraine Marie Marguerite l'Esque
 de cette paroisse qui ont signé pour Siquet
 Marie Desiquet
 (L'Esque)

L'an 1741 le premier Septembre est né de légitime
 a été baptisé sous la curation de cette paroisse par
 nous Prêtre gardien du Cœur de la ville de
 Meaux pour l'abbesse de M^{lle} de Com pour
 Marie Louise l'Esque de la ville de Paris

un curé de la paroisse de Meaux
 parain pour l'abbesse de M^{lle} de Com pour
 François Sully fils de Charles Michel
 & Sully La Courneuve & de Marie Marguerite Guille
 de Meaux & parain pour
 François Sully La Marais & Marguerite Guille
 qui ont signé
 Desiquet Le Richey
 (L'Esque)

L'an 1741 Le quinze Septembre est né de légitime
 a été baptisé sous la curation de cette paroisse par
 nous Curé & Siquet, Pierre Jacques Diet aye
 de Louis Marie Desy (fils de Pierre Dieu Curé
 et de Louise Renaud de cette paroisse) Siquet
 de Joseph Desiquet curé paroisial et de Jean
 Baptiste Le Michel Curé de Meaux qui ont signé
 Desiquet Le Richey fontaines
 (L'Esque)

L'an 1741 Le vingt deux octobre est né de légitime Mariage
 et le même jour a été baptisé par nous Curé & Siquet
 Marie Marguerite fille de Pierre Bertrand Chirurgien
 de cette paroisse et de Marie Genevieve Bijet, Le
 parain Pierre Michel Desy (Bertrand La Marais
 & Marie Felice Bertrand qui ont signé)
 Pierre Michel Desy Bertrand
 Marie Felice Bertrand fontaines
 (L'Esque)

L'an 1781 Le vingt quatre octobre en l'année et de
 L'endemain cete inhumé dans le Cimetiere de cete
 paroisse par nous Curé susdigné, Marie Marguerite
 Portand âgée de deux jours, fille de pierre Portand
 Vingien, et de Marie Genevieve Bijot, En presence
 de Joseph Durand, Curé paroisial, et de Jean
 Baptiste Le Moche Cedeau qui ont signé,
 Durand, Le Moche Cedeau

Le Riche fontaine
 au dit vilbardou

L'an 1781 Le deux novembre en l'année et le lendemain dit inhumé
 dans le Cimetiere de cete paroisse par nous Curé susdigné
 Jean Baptiste Blondin âgé de quinze ans, fils de
 Jean Baptiste Blondin orfèvre a paris parois de
 de leur Mariage Enuoncee chez Marie Casteau de cete
 femme de Jean Portand manouvrier en cete paroisse et de l'imprimeur
 facte En presence de Joseph Durand, Curé paroisial et
 de Jean Baptiste Le Moche Cedeau qui ont signé,
 Durand, Le Moche Cedeau

Le Riche fontaine
 au dit vilbardou

L'an 1781 le vingt deux novembre en l'année
 de legitime mariage et le lendemain a été baptisé
 par nous curé susdigné Eloi Charles fils de
 Charles Bigard laboureur en cete paroisse et
 de Genevieve Delaide Parent Le Parain Jean
 Baptiste Duflet Laboureur a l'ave et le marain
 Charlotte Doyhuc Parent qui ont signé avec
 nous

Duflet, Parent fontaine
 au dit vilbardou

L'an 1781 Le vingt sept novembre en l'année
 dans cete Eglise francoise celebre Lettre de
 Mariage en, Je susdigné pretre Curé en l'ave
 Le mutual consentement qu'on donne par paroles
 de presence au Mariage de francois Thomas
 Ranker fils Mineur de francois Ranker Mineur
 et de Charlotte papillon et de Marie Louise
 Esmerine, vafce fille majeure de Jean Baptiste
 vafce Charon et de deffunte Marguerite
 vafce tous de cete paroisse, et l'ave
 donne La benediction Nuptiale En presence de
 Cote de L'epoux de francois Ranker pere et de
 Antoine Digard oncle et de Cote de L'epouse
 de Jean Baptiste Ranker oncle et de Joseph Abraham
 son oncle et autres parents et amis qui ont signé
 avec nous, a Reception de L'epoux qui a de l'ave
 signé, Marie Louise Genevieve vafce Digard

francois Ranker vafce vafce pretre
 Antoine Coullhot
 Serand Jur Jurisprudent, Marie Louise
 fontaine au dit vilbardou

L'an 1781 Le deux decembre en l'année et le lendemain
 cete inhumé dans le Cimetiere de cete paroisse par nous

Cure & souffigne Joseph barthelemi agé d'environ trois ans
fils de jean barthelemi Manonard (cette paroissee) et de
Marie Catharina Durant En presence de Joseph Durant
Clerc paroisial et de Jean Baptiste Le Miché Cedeau
qui ont signé,

Paroisse de Le Riches
fontaine curé de Lullabon

L'an 1741 Le cinq de cembre en decede et l'eludement acte
inhume dans l'eglise de cette paroissee pas nous
Cure & souffigne adrien romain agé d'environ huit
mois fille de Mathieu fard et de Charpentier et de leur
Theodore potonius paroisial et Laurent de parois
Theodore chez Marie catharina femme de Thomas Champ
Marchal en cette paroissee En presence de Joseph Pastoral
clerc paroisial et de Jean Baptiste Le Miché qui ont signé

Paroisse de Le Riches fontaine curé de Lullabon

L'an 1741 Le quatorze de cembre acte inhume dans l'eglise
cimetiere de cette paroissee pas nous Cure & souffigne
Denis philippe Le patre decede Le nuit precedent
agé d'environ huit ans, fils de Jean Neuf Le patre
Manonard (cette paroissee) et de Marie francoise
sage s'adite inhumation faite En presence de Jean
sore et de Jean Baptiste sage son oncle qui ont
signé, Jean Baptiste Sage

fontaine curé de Lullabon

L'an 1741 Le dix sept de cembre est né d'uligottine & Noige
et le même jour acte baptisé pas nous Cure & souffigne
antoine Jean fils de Jean Pierre Biarme
maman et de Marie Elizabeth fleuret
le parois Antoine Biarme manonard et
la marquis Marie francoise Nante qui ont
delais inhumés le 17 1741

fontaine
Cure de Lullabon

L'an 1741 Le vingt cinq de cembre est decede et l'eludement
acte inhume dans Le cimetiere de cette paroissee pas
nous Cure & souffigne anne Namaste Non contreau
agé de deux ans huit mois fille de George manonard
Marboud Costanque paroisial et de Laure et de Marie
Theodore toffier, du lieu de Enverin Chez Jeanne Nicole
s'adite pas de Jean Baptiste Biarme, En presence de
Joseph Durant Clerc paroisial et de Jean Baptiste
Le Miché Cedeau qui ont signé et de parois

Paroisse de Le Riches fontaine curé de Lullabon

L'an 1741 Le trenta de cembre est decede pas nous
Cure & souffigne dans Le cimetiere de cette paroissee
Jean Baptiste Biarmette agé de Neuf mois fils de
philippe Couette Manonard et de Genevieve Thibet
En presence de Joseph Durant clerc paroisial et de
Jean Baptiste Le Miché Cedeau qui ont signé
pas de Jean Baptiste Biarme

fontaine
Cure de Lullabon